



Certificate

OEKO-TEX® STANDARD 100

DIATEX SAS

garantit la certification OEKO-TEX® STANDARD 100
et le droit d'usage de la marque.

CHAMP D'APPLICATION

Tissus techniques, écus, teints et/ou apprêtés, à destination des secteurs EPI, Industrie, filtration, composite, événementiel, agriculture, en polyamide 6 ou 6-6 (CORDURA® inclus), polyamide HT, polyester, polyester HT, polyester FR, polypropylène, aramide Nomex®, lin/polyamide. Pouvant contenir des fibres polyester ayant des propriétés ignifuges et/ou biologiques actives ou être apprêtés avec des substances ignifuges acceptées par OEKO-TEX®. Elaborés exclusivement à partir de composants déjà certifiés selon OEKO-TEX® STANDARD 100.

CLASSE DE PRODUITS

II (articles en contact direct avec la peau) - Annexe 4



STANDARD
100

CQ 1083/1
IFTH

Ce certificat CQ 1083/1 est valide jusqu'au
31.03.2025 .

DOCUMENTS EN APPUI

- ✓ Rapport de test : 24-01028
- ✓ Déclaration de conformité conforme à EN ISO 17050-1 comme demandé par OEKO-TEX®
- ✓ OEKO-TEX® Conditions Générales (ToU : terms of use)

Richard Martinetti
OEKO-TEX® certification manager

Des informations sur la conformité réglementaire (REACH, SVHC, POP, GB18401 etc.) sont disponibles sur [oeko-tex.com/en/faq](https://www.oeko-tex.com/en/faq).

Le certificat est basé sur les méthodes de tests et le cahier des charges de OEKO-TEX® STANDARD 100 en vigueur au moment de l'évaluation.

Lyon, 2024-06-04

